



527 postes, dits de structure, supprimés en 2022

FO est défavorable au projet d'adaptation des effectifs annoncé dans le cadre du plan de transformation SHIFT

Il y avait, à l'ordre du jour du CSE C d'aujourd'hui, la consultation sur l'adaptation des effectifs que la Direction Générale veut traiter en 2022 (l'annonce de ce projet a fait l'objet, au mois d'octobre, de la newsletter FO N° 2021-19).

FO a rendu un AVIS DEFAVORABLE.

POURQUOI un avis défavorable ?

La Direction Générale a tenté de répondre aux nombreuses interrogations des Organisations Syndicales Représentatives mais sans vraiment convaincre.

Compte tenu des contraintes politiques qui pèsent sur ArianeGroup, cette réduction des effectifs ne contribuera qu'à la marge à la réduction des coûts fixes décidée par nos dirigeants et risque d'être la seule variable d'ajustement en « contrepartie » de l'aide de l'ESA obtenue pour soutenir l'exploitation d'Ariane 6.

En effet, en complément, la Direction Générale veut réduire les coûts de 16% pour atteindre le coût cible d'Ariane 6 en tablant sur des efforts de la sous-traitance et sur une plus grande efficacité de notre fonctionnement (travailler différemment, simplifier...) grâce à la mise en œuvre des leviers d'amélioration identifiés dans le livre 2 relatif au plan de transformation SHIFT.

Hors, la sous-traitance de rang 1 reste sous protection de la règle européenne du retour géographique et les bénéfices attendus du déploiement des leviers restent théoriques et maintes fois avancés sans résultats tangibles.

Devant ces craintes légitimes, nous avons demandé à la Direction Générale de mener une analyse de risque spécifique pour déterminer quelles pourraient être les actions complémentaires pour atteindre cet objectif.

D'autre part, la structure doit être en étroite adéquation avec l'activité de l'entreprise sous peine qu'elle ne puisse pas tenir ses engagements et donc satisfaire ses clients.

Comme les opportunités, à moyen terme, sont bien réelles avec le déploiement de constellations pour Ariane 6 par exemple, il ne faudrait pas que nos dirigeants tombent dans la solution de facilité en renforçant leur politique sur l'assistance technique tout en maintenant la réduction des effectifs d'ArianeGroup.

Le prix en serait élevé avec une perte directe du savoir-faire et une plus forte dépendance à des sociétés de sous-traitance.

De plus, avec cette réduction des effectifs concentrée sur la seule année 2022, le risque d'accélérer la perte de notre savoir-faire et de surcharger les salariés qui restent, à un moment capital pour notre entreprise confrontée à des reports successifs du premier vol du nouveau lanceur Ariane 6, est bien réel.

Toute l'attention doit être mobilisée sur ce défi au risque d'avoir bien d'autres problèmes que celui de notre compétitivité.

Par ailleurs, la Direction Générale veut déployer son plan d'actions et en même temps supprimer des postes de travail sans garantir, en particulier, la mise à disposition et l'acquisition de nouveaux outils informatiques qui génèreraient la fermeture des postes concernés.

La pression mise sur les équipes sensées pouvoir bénéficier de ce plan d'actions aura des conséquences sur les salariés avec, n'en doutons pas, une aggravation des Risques Psycho Sociaux.

Au moment où la Direction Générale insiste sur la nécessité de retrouver la confiance de nos clients, à supposer qu'on l'ait perdue, de nouveaux reports du lanceur Ariane 6 ou des glissements de planification sur les programmes Défense ne feraient qu'aggraver la situation d'ArianeGroup.

Enfin, nous ne pensons pas que l'on puisse sérieusement traiter séparément la problématique de la structure sans conséquences sur les opérationnels contrairement à ce que nous impose la Direction Générale qui nous a enfermés dans une négociation sur les seuls postes identifiés dans le livre 2, dits postes de structure.

Cela complique la situation car s'il y avait un accord applicable il ne le serait qu'aux salariés concernés par la suppression de ces postes.

CONCLUSION

FO a rendu un avis défavorable car la Direction Générale tombe dans de la gestion à court terme sous contrainte de l'ESA avec un risque de ne plus pouvoir faire face aux engagements de l'entreprise à moyen terme. Nous sommes déjà en train de battre des records en termes de reports pour le développement d'un nouveau lanceur civil !

Les conséquences sur l'emploi sont graves et nous, FO, avons décidé de participer à la négociation relative à l'accompagnement de cette adaptation des effectifs pour protéger les salariés concernés directement ou indirectement par la suppression des 527 postes.



FO Ariane Group



DSC, Bernard Tachaires, Issac, 0677686994
DSC suppléante, Evelyne Caputo, St Médard, 0788441331
DSC suppléant, Bruno Dubéarn, Issac, 0670402912
DSC suppléant, Jean-Luc Lhardy, Les Mureaux, 0687779760

Rejoignez-nous sur les réseaux sociaux



fo ariane group



fo_arianegroup

FO, nos emplois, nos salaires

FO
Ariane Group

Ouvriers – Techniciens - Agents de maîtrise – Ingénieurs & cadres
FO toujours à vos côtés pour vous écouter, vous défendre et vous accompagner

*Vous recevez cette newsletter car vous êtes inscrit sur une liste de diffusion autorisée.
Si vous ne souhaitez plus la recevoir, merci de nous le faire savoir.*

